Bulletin des Anciens

UNIVERSITE DE MONCTON

MARS 1977 NUMERO 49

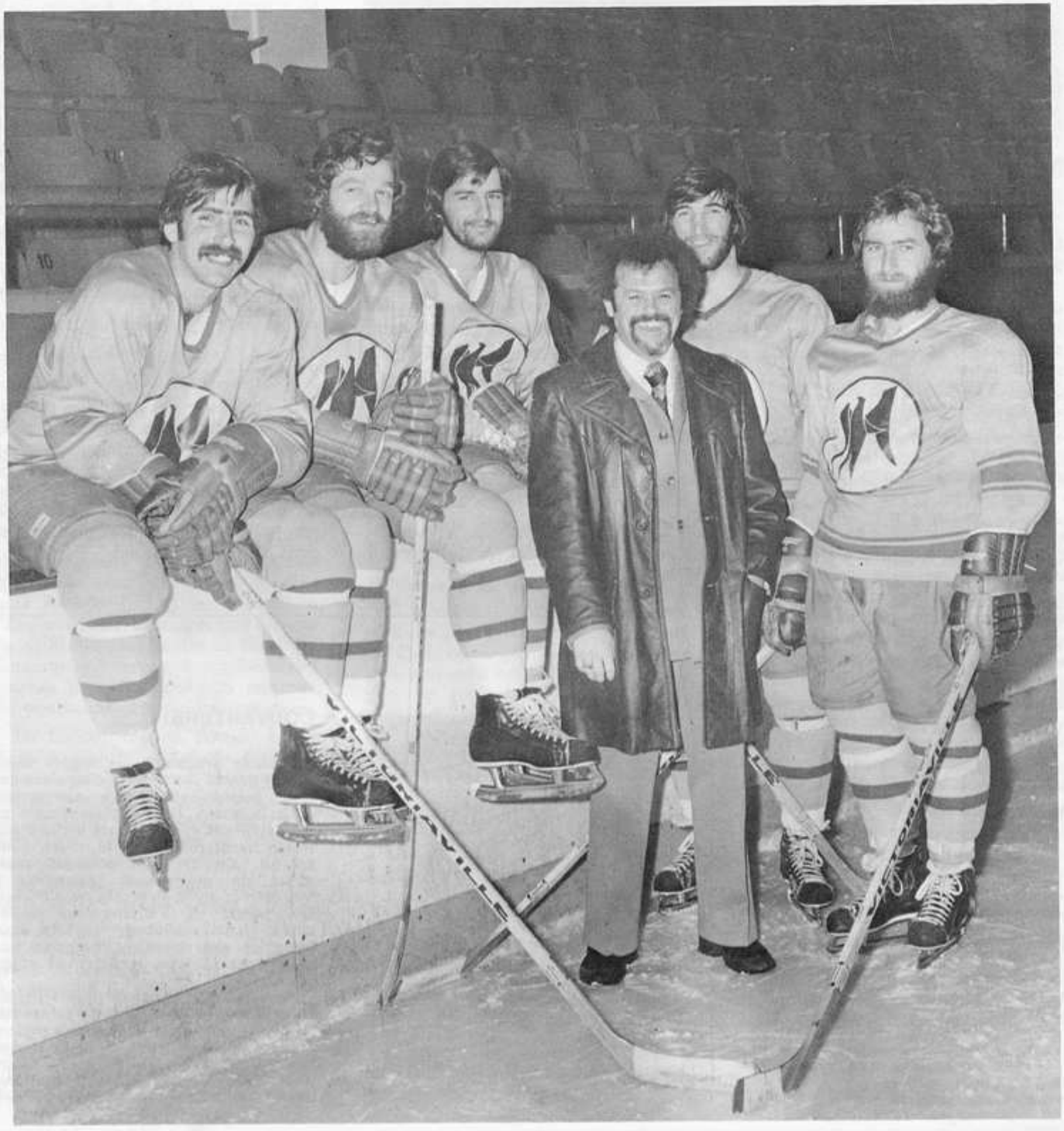

UNIVERSITE DE MONCTON
BULLETIN
DES ANCIENS
MARS 1977 • NUMERO 49

Bulletin des anciens, publié à 8000 exemplaires, par le service des Anciens et du développement de l'Université de Moncton, local 290, Pavillon Taillon, Université de Moncton, N.-B. Téléphone 858-4130 ou 858-4131. Les photos sont du Studio Arnold, Moncton. La reproduction des articles est autorisée. La publication, rédaction et mise en page sont sous la direction de Yves Chouinard.

Le conseil d'administration
A.U.M. 1976

M. Léopold Belliveau, cl '54, président
M. Charles-Emery Brison, cl '61, président sortant
M. Georges Bouchard, cl '69, vice-président
M. Fernand Arsenault, cl '51, vice-président
Mme Ghislaine Crawford, cl '72, vice-présidente
M. Gérard Arsenault, cl '71, secrétaire
M. Ulysse Belliveau, cl '51, trésorier
M. Yvon G. LeBlanc, cl '66, conseiller juridique
M. Armand Brun, cl '64, conseiller
M. Nelson Michaud, cl '63, conseiller
M. Claude Chiasson, cl '64, conseiller
M. Robert Gaudet, cl '68, conseiller
Mme Madeleine Girouard, conseiller
M. Ernest Drapeau, cl '71 conseiller
M. William P. Boucher, membre ex-officio

Les cadres permanents
Service des Anciens
et du développement

William P. Boucher, directeur
Yves Chouinard, adjoint au directeur
Huguette Hébert, secrétaire
Roberte Vautour, secrétaire

En bref . . .

Retour 1977

Et oui, le temps est déjà venu de vous parler du Retour 1977 qui se tiendra les 21, 22 et 23 octobre au campus de l'Université de Moncton. Le conseil de l'AUM s'est réuni au mois de février pour amorcer les démarches dans le but de choisir un ancien(ne) de l'année et un conférencier. Il a été question également des différentes activités qui se dérouleront lors de cette rencontre. Ça promet d'être plus qu'intéressant!

Sciences domestiques

Dans le cadre des fêtes du Retour 1977, il ne faudra pas oublier que l'Ecole des sciences domestiques célèbrera son dixième anniversaire cette année. Alors anciennes de cette Ecole, venez fêter avec nous! N'est-ce pas une excellente occasion de venir renouer avec vos compagnes de classe?

Sciences infirmières

Le 25 mars prochain le secrétariat des Anciens et Amis donnera une réception en l'honneur des finissants(es) de l'Ecole des sciences infirmières. Soeur Germaine Preston, coordonnatrice de la soirée, désire par cette occasion sensibiliser ces étudiants(es) aux objectifs que poursuit l'Association des anciens et amis. Espérons qu'ultérieurement d'autres facultés emboîteront le pas.

Tournoi de golf:

Golf, golfons, golfez, préparez-vous Anciens et Amis à un grand tournoi de golf prévu pour le mois de juin prochain à Moncton. Un comité mis sur pied par le club Régional de l'Association des anciens et amis est en train de faire l'impossible pour vous assurer une journée pas comme les autres. Font partie de ce comité: Gérard Blanchard, Viateur Viel, Bill Boucher, Yves Chouinard et Roberte Vautour.

Et puis:

Si vous avez des nouvelles susceptibles d'intéresser les anciens et amis à nous communiquer veuillez nous les faire parvenir au secrétariat des Anciens et Amis. Nous nous ferons un plaisir de les publier dans votre prochain Bulletin des anciens et amis. A vous la parole!

COUVERTURE:

L'année prochaine les Aigles Bleus seront privés des précieux services des cinq joueurs que nous apercevons dans la photo. Ils complètent tous un baccalauréat et la plupart d'entre eux iront directement sur le marché du travail. En bref, ils avouent avoir passé de merveilleux moments à Moncton et qu'ils sont très fiers d'avoir fait partie de l'équipe des Aigles Bleus. Un peu chagrinés, ils vous disent un gros merci pour l'appui que vous avez su leur apporter au cours des années.

M. Norman Landry, président du club des Aigles Bleus, au centre de la photo, est venu remercier personnellement les joueurs de leur contribution au club. De g. à d., Marc Goulet, Guy Savard, Richard Archambault, Denis Chagnon et Jules Boivin.

L'Université de Moncton reçoit des dons

Don de $5,000 de A. C. Mallet au CEPS

La compagnie A. C. Mallet de Shippagan a fait don récemment d'un montant de $5000 au Fonds de développement de l'Université de Moncton. Cet argent a ensuite servi à l'achat de deux magnifiques tableaux indicateurs qui sont maintenant installés au gymnase double du CEPS de l'U de M. On aperçoit lors de la prise de photo, M. Fernand Mallet, président de la compagnie A. C. Mallet, remettant le chèque de $5000 à M. Laurie Boudreau, président du Fonds de développement de l'U de M.

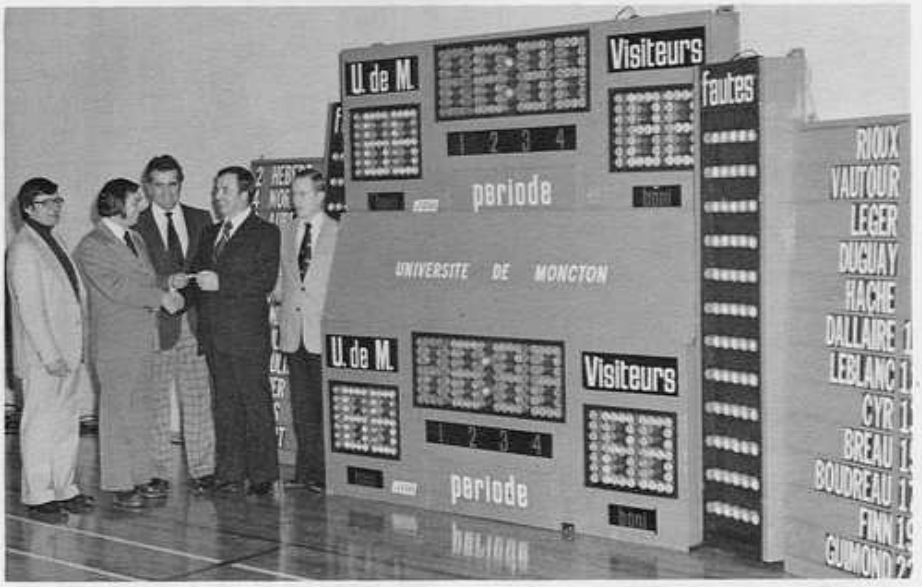

Dans l'ordre habituel, on remarque: M. Lauréat (Ty) Thériault, gérant du CEPS; M. Maillet; M. Eustache Haché, directeur des bâtiments et terrains à l'U de M; M. Boudreau et William (Bill) Boucher, directeur du Département des anciens et du développement de l'U de M.

Dr. Lajoie laisse $100,000 en succession à l'U de M

Un ancien du Collège Saint-Joseph et récipiendaire d'un doctorat honorifique de cette institution, le docteur Roméo J. LaJoie, a légué à l'Université de Moncton une somme de $100,000 sous forme de fonds de dotation qui servira à attribuer des bourses pour les étudiants désireux de poursuivre des études médicales.

Dr LaJoie, qui est décédé à Los Angeles, Californie l'année dernière, a laissé par testament cette somme qui sera remise à l'Université après le décès de son épouse. Le fonds sera connu sous le nom de "Bourses Roméo LaJoie".

Le vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette a tenu à exprimer la reconnaissance de l'Université. Il a déclaré que "ce montant généreux viendra s'ajouter au fonds de dotation de l'Université, qui est très modeste comparativement à ceux des autres universités de la région."

Né à Edmundston, N.-B., Dr LaJoie est devenue une figure dominante de sa profession dans son pays d'adoption (les Etats-Unis) aussi bien qu'à l'étranger.

Après avoir fait ses études classiques au Collège Saint-Joseph et à l'Université Saint-François Xavier, il reçoit en 1927 le doctorat en médecine et la maîtrise en chirurgie de l'Université McGill.

Il effectue par la suite un stage d'études post-graduées à l'Université de Paris où il est associé à l'un des plus éminents cardiologues de l'époque, le professeur Henri Vaquez, avec qui il collabore à la publication d'un ouvrage intitulé "Pression moyenne". A la suite de son séjour en France, la République lui a octroyé une médaille d'or en reconnaissance de ses services médicaux à l'équipe olympique de France.

Après deux années à Paris, toujours en quête d'une plus authentique compétence, il opte pour un nouveau stage, cette fois à la célèbre université d'Edimbourg en Ecosse où il est associé à un autre spécialiste réputé, le Professeur W. T. Ritchie, cardiologue à l'Infirmerie royale d'Edimbourg.

En 1932, ayant subi un examen sur la médecine interne, il reçoit son certificat de cardiologue, et est reçu membre du Collège Royal de Chirurgie — le premier canadien français à mériter ce titre. En 1955, le Dr LaJoie devenait un "Fellow" du même Collège Royal d'Edimbourg.

Pendant de nombreuses années, le Dr LaJoie a pratiqué sa spécialité à Los Angeles, avec un intérêt tout particulier à l'aspect médico-légal de la cardiologie. En vertu de ses études hautement spécialisées, de son expérience et de ses succès, il est devenu une autorité réputée, et ses services comme expert consultant ont été fréquemment sollicités par de nombreuses organisations nationales et tout particulièrement par la Commission industrielle des Accidents en l'Etat de Californie.

Le Dr LaJoie a été souvent invité à traiter de divers aspects techniques de sa spécialité devant des groupes professionnels: médecins, légistes, infirmières. Outre ses fréquentes participations à des congrès américains où il était considéré comme un expert sur les complications traumatiques du coeur, soulignons qu'en 1961, il fut conférencier invité aux universités de Florence, Rome et Lisbonne.

(Suite à la page 6)

Ça bouge à la Faculté des sciences de l'éducation

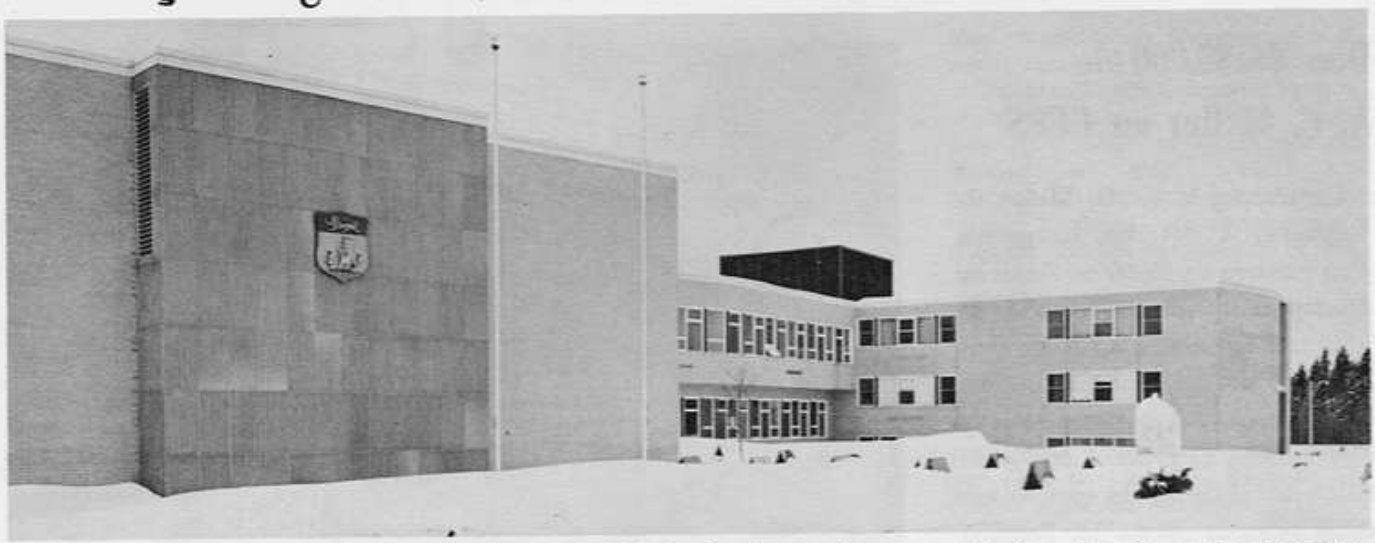

Du nouveau?

L'édifice, maintenant connu sous le nom de Faculté des sciences de l'éducation, a été inauguré en 1968 afin d'y loger l'Ecole Normale française, mise sur pied et administrée par le ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick.

A la suite de l'intégration de l'Ecole Normale à l'Université de Moncton en 1973, celle-ci devint propriétaire de l'édifice et s'engagea à donner des programmes de formation des maîtres de quatre ans conduisant au baccalauréat en éducation.

Aujourd'hui, la Faculté des sciences de l'éducation compte six départements: apprentissage et enseignement, éducation physique et de loisirs, éducation professionnelle, administration scolaire, orientation et éducation spéciale.

L'édifice abrite aussi des salles de cours, des ateliers de travail, des laboratoires ainsi qu'un amphithéâtre de 350 sièges où bon nombre d'activités socio-culturelles ont lieu à chaque année. Le Centre de ressources pédagogiques met à la disposition des étudiants, des professeurs et des enseignants, pour fin de recherches et de travaux, de nombreux volumes, des ateliers de travail, des films fixes ainsi que du matériel didactique et de l'équipement de tout genre.

De plus, la Faculté des sciences de l'éducation a à sa disposition, pour dispenser les programmes d'éducation physique en enseignement et en loisirs, le plus moderne et le plus complet Centre d'éducation physique et des sports à l'est du Québec.

La Faculté des sciences de l'éducation offre des baccalauréats spécialisés d'une durée de quatre ans en enseignement pré-scolaire et élémentaire, 1er cycle, élémentaire, secondaire, arts industriels, commercial ainsi que le baccalauréat en éducation spéciale et en éducation physique et loisirs.

Le titulaire du baccalauréat en éducation peut s'inscrire à l'un des programmes de maîtrise (M.A. Ed. ou M. Ed.) et obtenir l'une des mentions suivantes: administration scolaire, enseignement, orientation, éducation spéciale ou enseignement aux sourds. Le diplôme d'études supérieures en éducation est décerné à ceux qui ont terminé la scolarité de maîtrise.

Objectifs et perspectives d'emploi

La Faculté donne une formation universitaire aux futurs enseignants et enseignantes.

Les programmes visent à développer des habiletés et des méthodes d'enseignement ainsi qu'à comprendre la nature de l'apprentissage et du développement humain.

Le titulaire du baccalauréat en éducation — pré-scolaire et élémentaire 1er cycle, élémentaires ou secondaire pourra enseigner, selon sa formation pédagogique, aux petits, aux jeunes ou aux adolescents.

Le baccalauréat en éducation physique (enseignement) permettra à l'étudiant d'enseigner au niveau de l'élémentaire, du secondaire 1er et 2e cycle alors que celui qui termine avec un baccalauréat en éducation physique (concentration en loisirs) pourra travailler dans des centres communautaires ou privés ainsi que pour les gouvernements fédéral et provinciaux.

En éducation spéciale, l'étudiant sera appelé à travailler avec des enfants et adolescents handicapés par des troubles d'apprentissage ou socio-affectifs. Il pourra faire de l'enseignement remédiatif ou correctif à différentes catégories d'enfants exceptionnels.

Le programme conduisant au baccalauréat en éducation — commercial prépare l'étudiant à enseigner, dans le secteur commercial des polyvalentes, la comptabilité, la dactylographie, la sténographie, etc. Par contre, le titulaire du baccalauréat en éducation — arts industriels pourra enseigner au niveau du secondaire premier cycle. Les arts industriels comportent l'étude de la technologie industrielle composée d'éléments tels que: concepts de l'industrie, la mécanique, l'électricité, la communication graphique, les matériaux (métaux, plastiques, bois, etc.)

Après avoir obtenu un premier grade universitaire, l'étudiant peut poursuivre ses études au niveau de la maîtrise.

Maternelle Laboratoire

Pendant trois semaines au début du mois de janvier, une soixantaine d'enfants âgés de deux à six ans se sont rendus à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton deux ou trois fois par semaine pour assister à une maternelle laboratoire dirigée par un groupe d'étudiantes de la Faculté.

La maternelle laboratoire "Le Soleil" était un projet lancé par le Département d'apprentissage et d'enseignement dans le but de permettre aux étudiantes de troisième année du programme de baccalauréat en éducation pré-scolaire et élémentaire 1er cycle, d'effectuer leur stage d'enseignement de trois semaines à la Faculté.

Selon les professeurs responsables du projet, M. Steen Esbensen et Madame Gilberte LeBlanc, le projet a été mis sur pied pour plusieurs raisons. Une des raisons est que la plupart des maternelles sont "privées" et sont trop peu nombreuses pour accueillir tous les étudiants-maîtres en stage.

Ils ajoutent qu'en organisant une maternelle à la Faculté, les étudiants ont pu profiter d'une expérience d'apprentissage plus suivie puisqu'elles ont travaillé en équipe et ont été supervisées par deux professeurs qui les aidaient à acquérir des habiletés professionnelles à partir des notions théoriques apprises en classe.

C'est ainsi que les étudiantes de troisième année, regroupées en trois équipes de huit, ont mis la main à tous les aspects de l'organisation de la maternelle: le recrutement des enfants, la préparation du local et du matériel didactique, la planification du programme, etc.

Les enfants étaient répartis en trois groupes selon leur âge. Chaque équipe d'étudiantes avait la charge d'un groupe d'enfants et les tâches étaient alternées: quatre étudiantes dirigeaient les activités des enfants, deux observaient et deux animaient les sessions avec les parents.

En outre, les étudiants-maîtres préparaient la salle avant l'arrivée des enfants, discutaient et évaluaient leurs expériences après chaque session et se réunissaient deux fois la semaine pour faire une mise en commun.

Dans la photo on aperçoit de g. à d. deux étudiantes, Marielle LeBlanc et Janice Duguay en compagnie des petits enfants.

Un enseignement individualisé

A la maternelle, les enfants ne manquaient pas de matériel et d'activités pour éveiller leur curiosité et leur intérêt. Divers "coins" avaient été aménagés pour eux, entre autres: le coin de la musique, le coin de la lecture, le coin des arts plastiques, le coin d'art dramatique, le coin des sciences, le coin des jeux éducatifs, le coin des blocs (construction), etc.

A leur arrivée, les enfants étaient libres d'entreprendre les activités qui les intéressaient; puis les étudiants-maîtres intervenaient pour favoriser une interaction verbale et les aider par un enseignement individualisé. Quelques activités de groupes ont aussi été organisées.

Selon le professeur Esbensen, une fois que leur diplôme est obtenu, les étudiantes sont prêtes à travailler dans les maternelles au Nouveau-Brunswick ou ailleurs, à ouvrir leur propre maternelle ou à enseigner au niveau élémentaire 1er cycle dans les écoles publiques. Leur formation professionnelle leur permettra également de servir de personnes ressources pour diverses agences dans le dépistage et l'identification de problèmes chez les enfants.

Toutefois, les professeurs, étudiants-maîtres et les parents déplorent le fait que la province n'ait pas encore institué de maternelles publiques. Le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard sont les deux seules provinces canadiennes à ne pas avoir de maternelles publiques.

Le rôle d'une maternelle

"Le rôle d'une maternelle n'est pas seulement de préparer les enfants à l'école," explique le professeur Esbensen. "Elle permet aux enfants de se développer et d'être mieux préparés à affronter la vie." Il ajoute que bien souvent, la maternelle permet de découvrir des problèmes d'apprentissage chez les enfants, et de corriger la situation plus tôt, ce qui est moins coûteux à long terme.

Selon ce professeur, une maternelle n'a pas besoin de beaucoup d'équipement élaboré et coûteux car beaucoup de matériel utilisé peut être recyclé ou fabriqué à la main. "Ce qui est important, c'est d'avoir des locaux et des enseignants possédant une formation professionnelle."

Très heureux de la bonne marche du projet, M. Esbensen n'a pas manqué de souligner la collaboration obtenue de plusieurs secteurs de la Faculté pour réaliser le projet: les étudiants, qui ont prêté leur salon comme local pour la maternelle, l'administration de la Faculté qui a alloué un budget pour l'aménagement du local, le Centre audio-visuel pour l'aide technique et les appareils vidéo, le Centre de ressources pédagogiques (locaux et matériel didactique), le Département d'éducation professionnelle (matériel et construction), ainsi que les professeurs et directeurs des autres départements de la Faculté qui ont aidé dans la planification et l'évaluation du projet.

L'an prochain, M. Esbensen espère pouvoir mettre sur pied un programme de maternelle de quatre mois à la Faculté pour le stage de quelques étudiantes-maîtres.

(Suite de la page 3)

Dr. Lajoie laisse $100,000 . . .

Plusieurs de ses travaux ont été publiés sous forme de volumes ou d'articles dans des revues médicales.

En 1954, le Dr LaJoie fut présenté à Sa Majesté, la Reine-Mère Elizabeth lors de l'inauguration par cette dernière du Fellowship honoraire du Collège Royal des chirurgiens à Edimbourg. En cette circonstance, il était officiellement délégué par le Gouverneur de la Californie et le Maire de Los Angeles pour présenter leurs hommages à Sa Majesté.

En 1961, il était reçu en audience privée par Sa Sainteté le Pape Jean XXIII.

Fellow du Collège International des Cardiologues et du Collège International d'Angiologie, le Dr LaJoie était aussi membre d'une longue liste de sociétés médicales.

En 1963, en reconnaissance des éminents services rendus dans une spécialité aussi importante que la cardiologie, et tenant compte du fait que cet ancien étudiant s'est appliqué à étudier spécialement les implications légales des maladies de coeur, l'Université St-Joseph décerna à Roméo Jacques LeJoie le titre de Docteur en Droit honoris causa.

Six "Anciens" de l'U de M fondent une Cie d'Experts-Conseils

De gauche à droite: Aldéo Renaud, Ph. D., Omer Robichaud, Ph. D., Thomas LeBlanc, MA, PS., secrétaire-trésorier, Rodrigue Landry, Ph. D., vice-président, Gilles G. Nadeau, Ph. D., président et Léonard Goguen, D. PS.

Afin de consolider leurs efforts et de mettre en commun leurs compétences respectives, six professeurs de l'Université de Moncton fondaient en janvier 1976 une compagnie de consultants associés en évaluation, recherche, développement et entraînement en ressources humaines. La compagnie, Service de Développement Professionnel Ltée/Professional Development Services Ltd. (SDP/PDS) concrétise les travaux de recherche et de consultation professionnelle effectués par ses membres depuis plusieurs années au service de la communauté francophone des provinces maritimes en particulier, et au Canada en général. Il s'agit d'une compagnie bilingue au service des francophones et des anglophones.

La compagnie SDP Ltée offre des services d'évaluation et de recherches en ressources humaines à des individus, groupes, institutions publiques ou privées désireux d'améliorer leur fonctionnement et d'augmenter leur rendement. Les services du SDP touchent les domaines de l'éducation et de la psychologie appliquée et s'adressent en particulier à l'industrie, aux agences gouvernementales provinciales et fédérales, aux agences communautaires ainsi qu'aux établissements d'enseignement à tous les niveaux y compris les districts scolaires et les institutions d'enseignement supérieur.

L'approche de la Compagnie SDP est à base d'analyse des besoins dans l'application des systèmes d'information modernes. Cette approche requiert la mise sur pied de projets d'évaluation, de recherche et d'entraînement. En particulier les services de SDP s'étendent à la conduite d'ateliers d'entraînement professionnel, à la consultation psychologique, service de conférencier et le développement de matériel professionnel. Un des objectifs immédiats de la compagnie est l'organisation d'un réseau de consultants au Canada et en particulier aux provinces atlantiques dans les domaines d'intérêt touchant les objectifs de la Compagnie.

La Compagnie SDP Ltée fut fondée afin d'améliorer les services offerts à la communauté et afin de permettre l'exercice efficace des compétences professionnelles de chacun de ses membres. La formation d'une telle compagnie, unique en son genre aux provinces atlantiques, permet de concrétiser les services que peut offrir un groupe d'universitaires à la communauté.

Réception annuelle en l'honneur de l'AUM et du Fonds de Développement

Projet

Quatre membre du bureau de direction du Fonds de développement discutent d'un futur projet. De gauche à droite, le vice recteur, Médard Colette, le président régional de l'Assomption Mutuelle Vie et le président de l'Association des anciens et amis, Léopold Belliveau et M. Emery Brisson de la firme légale Brisson et LeBlanc.

Remerciement

En l'occasion de la réception annuelle, l'Université de Moncton a rendu hommage à Me Alfred Landry pour son travail au sein du Conseil des Gouverneurs depuis plusieurs années. Me Landry fut nommé membre du Conseil des Gouverneurs le 26 juin 1967, puis membre du Comité exécutif en 1970, Président du Conseil des Gouverneurs en octobre 1973 et enfin Président du Comité exécutif en avril 1973. Dans la photo de gauche à droite, M. Médard Colette, M. Léopold Belliveau remet une plaque commémorative à M. Alfred Landry et M. Jean Cadieux.

Cadeau souvenir

Au courant de la soirée, M. Jean Cadieux a tenu à offrir à M. Léopold Belliveau l'Historique de l'Université de Moncton rédigé par le père Clément Cormier, chancelier de l'Université en guise de remerciement pour le bon travail que l'Association des anciens et amis continue d'effectuer. De gauche à droite, M. Jean Cadieux, recteur de l'U de M; Me Alfred Landry, M. Léopold Belliveau, président de l'Association des anciens et amis.

L'Historique de l'Université écrit par son fondateur

Tous ceux que l'histoire acadienne et en particulier l'évolution de l'enseignement supérieur en Acadie intéresse, seront heureux d'apprendre la publication d'un document d'une grande valeur historique: *L'Université de Moncton — Historique* rédigé par le Rév. Clément Cormier, C.C., c.s.c., Chancelier de l'Université.

Le directeur du Centre d'études acadiennes, Jean Daigle, a jugé bon de procéder à un tirage de 150 autres exemplaires, le premier de cinquante (50) s'étant révélé insuffisant. Paraissant dans le cadre des publications du Centre d'études acadiennes, l'ouvrage du Père Clément Cormier comprend 400 pages avec tables des matières, bibliographie et index de 15 pages.

L'Historique de l'Université comprend quatre (4) grandes parties. Dans la première, "La genèse de l'Université", le Père Cormier décrit toutes les tentatives d'établissement de collèges et de couvents par les congrégations religieuses en Acadie. L'auteur termine cette partie en décrivant les circonstances et les événements qui ont entouré la création de l'Université.

Les deuxième et troisième parties de l'historique, "L'expansion physique" et "L'expansion académique", décrivent d'une façon complète toutes les étapes du développement de l'Université depuis sa fondation jusqu'en 1975.

L'acquisition et l'aménagement des terrains ainsi que la construction des édifices font l'objet de la deuxième partie, tandis que la troisième traite de l'expansion académique, en particulier de l'évolution des structures de bases tels le Sénat, les facultés, les écoles etc.

La quatrième partie traite de "La famille de l'Université", c'est-à-dire les étudiants, le personnel académique, les anciens et amis, les diplômés d'honneur, le personnel employé et les administrateurs de l'Université.

Le travail du Père Cormier est sans contredit un document important de références pour les anciens et les amis de l'Université qui y trouveront l'historique des associations étudiantes ainsi que celui de l'Association des anciens et des amis.

Nul autre que l'auteur n'était mieux placé pour rédiger cet historique. En plus d'avoir été le témoin des évènements, il a joué un rôle essentiel dans la création et le développement de l'Université. Dans la préface, le recteur Jean Cadieux écrit à propos du Père Cormier: "Il a fait l'Université de Moncton. C'est peu dire d'un homme."

On peut se procurer *L'Université de Moncton — Historique* à la Librairie acadienne, Université de Moncton, Moncton, N.-B., E1A 2E9, pour la somme de $8.50. Prière de joindre aux commandes postales la somme de $1.00 pour couvrir les frais de manutention et d'affranchissement.

Des programmes, des étudiants mais pas de maternelles: Pourquoi?

Lors d'un entretien que nous avons eu avec le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, M. Yvan Albert, nous lui avons posé les questions suivantes: Pourquoi avez-vous créé un programme qui vise à former des enseignants destinés à travailler au niveau pré-scolaire alors que les maternelles publiques au Nouveau-Brunswick sont inexistantes? Quelles sont les possibilités pour ces futurs enseignants de trouver du travail dans leur domaine à la sortie de l'université?

M. Albert nous a confié que le baccalauréat en éducation qui est offert actuellement au département d'apprentissage et d'enseignement au niveau pré-scolaire et élémentaire 1er cycle est une adaptation du programme du B. Ed. élémentaire qui était en vigueur au département il y a trois ans. La raison pour laquelle ils ont procédé à ces modifications dans ce programme c'est que ce dernier ne préparait pas d'une manière adéquate les étudiants qui se destinaient à l'enseignement au niveau pré-scolaire. Vu que le ministre de l'Education semblait en 1973 leur laisser croire que dans un avenir très rapproché nous aurions des maternelles publiques au N.-B., ils ont cru opportun et urgent à ce moment-là de repenser leur programme du baccalauréat à l'élémentaire.

Ce fut fait et les premiers étudiants s'inscrirent en septembre 1974 ce qui veut dire qu'ils seront prêts à aller sur le marché du travail en avril 1978.

Au cours de l'année 1974 le ministère de l'Education mis sur pied un comité responsable de faire une étude sur la mise en oeuvre d'un réseau de maternelles publiques dans la province. Dès septembre 1975 ce même ministère lançait un projet pilote qui devait permettre à huit maternelles publiques d'ouvrir ses portes soit quatre francophones et quatre anglophones. Hélas un an plus tard le gouvernement provincial annonçait au ministère de l'Education que le projet serait discontinué dû à des restrictions budgétaires.

A ce moment-là ils ont (professeurs, étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation et le doyen) exprimé leur déception auprès du ministère de l'Education. Il leur apparaissait abérant de la part des autorités gouvernementales de ne pas au moins maintenir les projets pilotes. Pourquoi? Selon M. Albert, les locaux, le matériel enfin tout était déjà en place, disponible, donc il n'y avait pas de dépenses à encourir de ce côté-là. Par conséquent les déboursés financiers que le gouvernement aurait eu à verser se résumaient à rémunérer quelques enseignants et l'expérience des maternelles aurait pu être répétée d'une part et d'autre part ça serait possible aujourd'hui de faire une évaluation de ce projet. Ils n'exigeaient pas l'ouverture de nouvelles maternelles, tout au plus le maintien de celles déjà en marche.

Par bonheur la plupart de ces maternelles n'ont pas fermé leurs portes grâce à l'initiative de quelques personnes qui s'en occupent personnellement. Quelles conclusions peut-on tirer de la tournure des événements après une expérience comme celle-là sinon qu'il existe un besoin bien profond d'ouvrir des maternelles publiques dans la province.

En réponse à la deuxième question, M. Albert dit avoir l'impression que les étudiants inscrits au programme du baccalauréat en éducation au niveau pré-scolaire et élé-

(Suite à la page 9)

(Suite de la page 8)

mentaire 1er cycle n'entrevoient pas leur avenir avec pessimisme malgré l'absence de maternelles publiques au N.-B. Au contraire, il avoue que les étudiants semblent avoir adopté l'attitude que si le ministère de l'Education ne peut pas assumer ses responsabilités qu'ils ouvriront des maternelles privées ou parrainées par des associations un peu partout dans la province. M. Albert continue en disant que ces derniers affirment vouloir répondre à un besoin pressant de la population néo-brunswickoise tout en évitant d'allonger inutilement la liste des chômeurs au N.-B. Quelques-uns parmi eux, dit-il, essayeront tant bien que mal de se tailler une place au niveau élémentaire tandis qu'un nombre infirme ira chercher du travail à l'extérieur comme un certain pourcentage des étudiants le font à chaque année.

Signalons en passant, nous fait remarquer le doyen, que les commentaires des conseils scolaires de l'Ontario et des provinces de l'ouest sont très positifs à l'égard des enseignants de chez nous qui vont enseigner dans ces régions.

En terminant, M. Albert se demande sérieusement si le gouvernement va priver encore longtemps la province d'un service de maternelles publiques et si les gens vont continuer à approuver cette prise de position.

Signature de l'entente reliant définitivement les trois campus

Un peu plus d'un an après l'entente historique survenue le 17 décembre 1975 à Fredericton, les trois institutions francophones d'enseignement supérieur de la province se sont entendus pour signer une entente établissant définitivement le fusionnement des trois campus en une seule université.

Les autorités de l'Université de Moncton et les représentants du Collège Saint-Louis-Maillet d'Edmundston et du Collège Jésus-Marie de Shippagan ont déjà signé le document qui précise les termes du transfert des deux collèges et les garanties inhérentes à ce transfert.

Suite à la signature de ce contrat de fusionnement, l'Université de Moncton a demandé la proclamation du Bill 50—La Loi modifiant la Loi sur l'Université de Moncton — qui rend officielles la charte modifiée et les nouvelles structures de fonctionnement de l'Université.

La loi a été proclamée le 15 février dernier.

Le Bill 50 a été approuvé en troisième lecture à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick le 1er juin 1976. Par la suite, des démarches ont été faites auprès de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) pour assurer le financement des transferts des propriétés, car on sait que la Commission, ne permet pas aux universités d'assumer des dettes d'immobilisations sans autorisation.

Le 6 août 1976, la CESPM avertissait l'Université qu'elle avait approuvé et recommandé les fonds nécessaires au transfert des propriétés du Collège de Shippagan.

Le 20 décembre dernier, la CESPM avisait l'Université qu'elle recommandait les fonds concernant le transfert des propriétés du Collège Saint-Louis-Maillet.

Les sommes nécessaires pour les transfert sont inclues dans les prévisions budgétaires de 1977-78 que la Commission a soumises au gouvernement provincial.

Une somme de $1,638,000 est prévue pour Shippagan dont $838,-500 couvrant l'achat des propriétés et le solde devant servir aux rénovations et réparations majeures. A Edmundston, $170,000 sont prévus pour des réparations et de l'équipement, tandis que la dette de $1,690, 110 sera payée dans les années à venir par une subvention spéciale de la CESPM.

Alors que cette année (1976-77), chaque institution a reçu son propre budget de fonctionnement, un seul budget sera accordé pour les trois campus l'an prochain.

C'est le 4 janvier 1977 que le Comité exécutif de l'Université autorisait le Recteur à signer le document de transfert.

Ainsi donc, suite à la proclamation des amendements à la charte par le Lieutenant gouverneur en conseil, le Conseil des Gouverneurs nouvellement constitué tiendra sa première réunion.

Saviez-vous que . . .

Anciens demeurant ailleurs au pays

M. PAUL J. KINGSTON, cl. '40, B.A. aux arts, demeure présentement à Edmonton, Alberta.

MLLE JEANNETTE GODIN, cl. '75, administration, U de M. Elle demeure à Vancouver, B.C. où elle travaille au sein du ministère du Revenu National en tant que vérificateur sur la route.

M. LIONEL DEVEAU, cl. '55, sciences, U de M, demeure présentement à Chéticamp, N.-E. Il travaille en tant que conseiller pédagogique pour le conseil scolaire du comté d'Inverness. Marié à Lucille LeBlanc, ils ont quatre enfants: Jean-Guy, étudiant à l'U de M, Faculté des sciences et génie; Gilles, Nadine et Carole.

M. ROGER SAULNIER, cl. '68, commerce, U de M, est présentement Conseiller en chef en dotation pour le ministère des Anciens Combattants à Ottawa. Roger est toujours célibataire.

MLLE CLAUDETTE MADDIX, cl. '76, administration, U de M, est publiciste pour la Voix Acadienne à Urbainville à l'Ile-du-Prince-Edouard.

M. PAUL H. LEBLANC, cl. '73, Administration, U de M, travaille en tant qu'Agent de Bord pour la compagnie Air Canada à Halifax. Sa demeure est à Halifax, N.-E.

M. J. ULYSSE LEGER, cl. '74, M.A. Ed., Faculté des sciences de l'éducation, U de M, travaille en qualité de conseiller en orientation à Whitby, Ontario. Marié à Rose-Marie Nouak, le couple a un enfant, Anne-Marie.

MS GISELE LEBLANC, cl. '75, Faculté des sciences de l'éducation, U de M enseigne l'éducation physique à Sudbury, Ontario. Elle demeure présentement à Val Caron en Ontario.

PAUL N. BELLIVEAU, cl. '76, Faculté d'administration, U de M est présentement professeur à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Ecosse. Il est marié à Jacqueline Landry anciennement secrétaire à la Faculté des sciences de l'éducation à l'U de M. Ils demeurent à Saulnierville, N.-E.

Attention!!... Graduées de l'Ecole des sciences domestiques

Les finissantes de l'année 1976-77 vous invitent à participer à leur cérémonie de la prise de bague qui aura lieu le 26 mars prochain à la grande cafétéria (édifice Taillon).

8h30 p.m.—Punch et amuse-gueules

9h p.m.—Mot de la directrice de l'école

9h15 p.m.—Mot de la représentante des 4e année

9h30 p.m.—Chaque finissante recevra le jonc, symbôle de sa profession

10h p.m.—Début de la danse (bar ouvert)

—Prix: $6 le couple; tenue de ville

Les billets seront disponibles au:

Bureau du Conseil Etudiant
Ecole des sciences domestiques
Edifice des sciences infirmières
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3H6
(506) 855-1179

A BIENTOT . . .

Impressions du capitaine des Aigles Bleus

Denis Chagnon

Au cours d'un entretien avec Denis Chagnon, capitaine des Aigles Bleus de l'Université de Moncton de la Ligue interuniversitaire de l'Atlantique, il a bien voulu livrer ses impressions et commentaires touchant entre autres les Aigles Bleus, leurs problèmes particuliers et ceux des joueurs ainsi que de l'importance des études tout en jouant au hockey.

"J'aimerais saisir cette occasion, a déclaré Denis, "pour souligner le fait que la majorité des joueurs des Aigles Bleus seniors choisissent de s'inscrire à l'U de M afin de bénéficier de programmes académiques qui rencontrent leurs besoins et non parce que celle-ci leur offre de fabuleuses bourses comme plusieurs étudiants sur le campus le prétendent. Non seulement nous ne sommes pas rémunérés mais de plus il nous faut payer notre scolarité au même titre que les autres étudiants. Il est vrai que certains décrochent une bourse de deux ou trois cents dollars par année et que toutes les dépenses que nous occasionne le hockey nous sont remboursées par l'université. Comme vous pouvez le constater on ne joue pas au hockey pour s'enrichir financièrement" a-t-il poursuivi. "J'ajouterai qu'on n'obtient pas de crédits en pratiquant ce sport de même que ceux qui sont au baccalauréat en éducation physique.

"Lorsqu'on accepte de faire partie de l'équipe des Aigles Bleus seniors on ne compte plus les heures qu'il faut y mettre. On consacre environ deux à trois heures par jour pour les exercices sur glace, de quatre à cinq heures pour chacune des parties à domicile, plusieurs jours sur la route durant la saison régulière, sans compter les parties hors concours et les tournois. Il est fortement recommandé également de pratiquer d'autres sports de temps à autre afin d'être en mesure de se donner à cent pourcent au hockey," selon Denis. "Même durant nos vacances d'été, plusieurs d'entre nous pratiquons des sports d'été afin d'arriver en septembre disposé à entreprendre une autre saison. Cependant, c'est définitivement facultatif car aucun instructeur ne saurait exiger cela de nous", a précisé Denis.

Assurance pour les joueurs de hockey à l'U de M

"Tous les joueurs des Aigles Bleus seniors sont couverts d'une prime d'assurance que l'université renouvelle à chaque année. Cette assurance prévoit des compensations financières en cas de perte d'un membre, d'un oeil, etc. Si à la suite d'une blessure grave il en résulte un handicap physique ou mental permanent, on versera une pension d'invalide à la victime tout au long de sa vie.

"L'U de M a la responsabilité également de veuiller à ce que les joueurs qui souffrent de blessures mineures reçoivent tous les soins nécessaires et cela gratuitement. En résumé, je crois que nous sommes assez bien protégés de ce côté-là", a déclaré Denis.

Hockey interuniversitaire un choix

"Beaucoup de jeunes optent pour le hockey interuniversitaire pour une raison bien spécifique", a précisé Denis. "En s'inscrivant à un baccalauréat à l'université ils peuvent pratiquer le hockey tout en poursuivant leurs études. Celui qui choisit d'évoluer chez les juniors à certes plus de chances d'être repêché. Cependant ses études risquent gravement d'en souffrir. Dans la ligue majeure du Québec par exemple les équipes disputent entre soixante-douze et quatre-vingts parties par saison ce qui signifie que les joueurs sont très souvent sur la route. En l'occurrence ça devient extrêmement difficile pour un jeune d'assister à ses cours avec assiduité au CEGEP où ailleurs. C'est la raison pour laquelle plusieurs gars abandonnent leurs études avant même d'avoir complété leur secondaire. Ultérieurement si le type n'est pas recruté par une équipe professionnelle comme cela se produit fréquemment il ne lui reste que deux options, retournez à l'école ou accepter de faire un job, puis un autre, etc. Bien sûr que l'expérience du hockey junior est excellente mais il faut y mettre le prix.

(Suite de la page 10)

"Par ailleurs celui qui choisit le hockey interuniversitaire a généralement la possibilité de se lancer dans une profession à sa sortie de l'université s'il n'arrive pas à se tailler une place au hockey professionnel. J'estime qu'un jeune qui envisage de jouer du hockey devrait prendre tout cela en considération avant de se risquer dans une aventure qui pourrait s'avérer néfaste", a déclaré Denis. Le deuxième conseil dont les jeunes hockeyeurs devrait tenir compte, c'est de compléter leurs études secondaires. Par la suite, si un gars désire consacrer entièrement son temps au hockey pour quelques saisons il peut le faire tout en conservant ses chances d'admissibilité à l'université", a précisé Denis.

Recommandations

"Je suis persuadé que si l'équipe des Aigles Bleus veut un jour se hisser en première position de la ligue interuniversitaire il lui faudra éviter les longues périodes d'inactivité comme celle que nous avons connue pendant la période des fêtes. Tout en étant bien conscient que cela s'est produit à l'insu de tous il serait sage dans l'avenir de minimiser les erreurs d'administration", a poursuivi Denis.

"Il serait également souhaitable d'avoir deux tournois par saison soit un à domicile et l'autre ailleurs au pays. Ça nous donnerait l'occasion de nous mesurer avec des équipes que nous rencontrons rarement pour ne pas dire jamais", a ajouté ce dernier.

"La plupart des joueurs rêvent au jour où ils n'auront plus à entreprendre eux-mêmes les démarches auprès de leurs professeurs pour leur demander de remettre à plus tard un test qu'ils ne pourront pas écrire en même temps que les autres pour la simple raison qu'ils doivent s'absenter pour aller jouer à l'extérieur.

"De plus, si l'université veut atteindre l'excellence dans son programme de hockey, elle devrait pourvoir des mécanismes par lesquels tous les joueurs pourraient avoir l'opportunité de reprendre les cours et les tests qui entrent en conflit avec le programme qu'elle a elle-même accepté. Après tout nous payons cher pour ces cours et si nous ne sommes pas là pour y assister c'est évident qu'on s'en ressent lors des examens", a ajouté Denis.

En terminant, le capitaine Chagnon souhaite que l'équipe de l'an prochain sera de taille à remporter le tournoi national qui se déroulera ici même à Moncton.

5e Expo-Sciences du Nouveau-Brunswick

La cinquième Expo-Sciences du Nouveau-Brunswick aura lieu les 1 et 2 avril 1977 à la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton. Des élèves en provenance de différentes écoles intermédiaires et secondaires du N.-B. exposeront environ soixante-quinze travaux scientifiques qui seront évalués par une équipe de juges.

Des prix seront attribués pour les meilleurs travaux à chaque niveau (junior et senior) et dans chacune des catégories suivantes: chimie, mathématique, physique, génie, sciences de la vie, sciences de l'environnement, sciences naturelles (junior seulement). De plus, deux grands prix consistant en un voyage toutes dépenses payées pour participer à l'Expo-Sciences nationale à Victoria, C.-B. (du 15 au 22 mai) seront attribués aux deux responsables des travaux jugés les plus méritants.

Nous espérons que tous les anciens et amis de l'Université de Moncton viendront encourager ces jeunes qui ont dû peiner pendant de longues heures avant d'arriver à la réalisation de ces projets. S'il s'en trouve parmi vous qui désirez faire un don, si minime soit-il, vous pouvez le faire parvenir à M. Fernand Girouard, président du Comité d'Expo-Sciences à la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton.

Mise sur pied il y a quatre ans par l'U de M en collaboration avec la Fondation Sciences Jeunesse du Canada, l'Expo-Sciences du Nouveau-Brunswick a pour but de promouvoir l'intérêt des jeunes envers le monde scientifique et de les motiver en leur offrant la possibilité de démontrer l'expertise et la créativité dont ils sont capables.

N'oublions pas non plus que l'Expo-Sciences est rendue possible grâce aux contributions importantes de plusieurs organismes et institutions tels que: l'Université de Moncton, l'ACFAS, les compagnies de téléphone et d'électricité de la province, l'Association des anciens et amis de l'U de M, l'Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick, Landry, Brison et LeBlanc — Avocats, Notaires ainsi qu'à un grand nombre de dons plus modestes d'associations et d'individus.

Alors anciens et amis de l'U de M, n'oubliez pas de vous rendre à la Faculté des sciences et de génie les 1 et 2 avril prochain. Ça vaut la peine de se déplacer et ça ne coûte rien.

Invitez donc vos amis.

Un Club Acadien à Hull

M. Serge J. Gaudet, cl. '67, Faculté de l'administration de l'U de M, de Pointe-Gatineau, P. Q., nous avisait récemment qu'il était le président du Club Acadien à Hull-Ottawa. Il lance donc une invitation spéciale à tous les anciens(es) de l'Université qui demeurent actuellement dans la région d'Ottawa à venir joindre le club. Ceux et celles qui sont intéressés et qui désirent rencontrer les acadiens solidaires, adressez-vous à:

M. Serge J. Gaudet
61, de l'Erablière
Pointe-Gatineau, P. Q.
J8T 1S9

A vous la Parole M. le Recteur

L'année 1977 marquera une nouvelle étape dans le développement de notre institution: les changements apportés par les amendements à la charte, une première convention collective régissant les rapports avec les professeurs, la mise en place des mécanismes pour la création d'une Faculté de droit, et tout cela au moment où les ententes fiscales entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial semblent présager une diminuition des mises de fonds dans l'éducation supérieure, et au moment où le nombre des étudiants qui se destinent aux études supérieures tend à se stabiliser, sinon à diminuer.

Les amendements à la charte

Le 1er juin 1976, la législature provinciale adoptait une série d'amendements à la charte de l'Université de Moncton lesquels ont pour effet d'élargir les cadres opérationnels de l'Université. Ainsi les institutions de Saint-Louis-Maillet à Edmundston et Jésus-Marie à Shippagan deviennent des campus de l'Université et ne sont plus des collègues affiliés.

Ces changements sont la conséquence de la publication du rapport Lebel et du rapport Wallace lesquels amenèrent les trois institutions francophones d'enseignement supérieur à signer un projet d'entente en date du 17 décembre 1975. Les changements de structure qui résultent des amendements à la charte, même s'ils sont marquants dans l'évolution de l'Université, ne sont pas les premiers dans son histoire.

Celui qui veut suivre le déroulement de l'histoire de l'Université doit lire l'historique que vient d'en faire le Père Clément Cormier. Il y verra que le mode de fonctionnement a beaucoup changé depuis 1963. Ainsi les collèges Saint-Joseph et Notre-Dame d'Acadie se sont intégrés dans la Faculté des arts, le Collège de Bathurst n'existe plus, le Bureau des Régents institué en 1963 est devenu le Conseil des Gouverneurs, etc. . .

L'Université change, elle ajoute chaque année quelques nouveaux cours, elle cherche à rencontrer les besoins du milieu. De nombreuses forces s'exercent sur elle dans tous les sens. D'une institution très généraliste qu'elle était au bébut, elle a cherché sa voie dans certaines spécialisations, mais elle essaie de ne pas oublier qu'elle doit demeurer humaniste et génératrice de développements sociaux.

La nouvelle structure qu'elle vient d'adopter amènera encore de nombreux changements qui devraient la rendre plus disponible à un grand nombre de citoyens, sans toutefois oublier qu'elle se doit de maintenir un climat d'excellence dans la qualité de l'enseignement et de se développer dans le domaine de la recherche.

Quelle sera cette université à trois campus? On peut déjà prévoir certains changements dans les attitudes. Ainsi les trois campus devront être complémentaires, supplémentaires les uns aux autres afin que l'étudiant reçoive la meilleure formation possible. Peut-on espérer une unification des forces grâce à ce nouveau concept? C'est à souhaiter.

De nombreuses questions restent sans réponse jusqu'à ce jour. Ainsi une seule université à trois campus, aura-t-elle une seule association des anciens et amis, avec trois sections? Aura-t-elle trois associations distinctes regroupant les anciens dans chacune des régions?

Jusqu'à maintenant l'Université et les deux collèges recevaient un budget séparé de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes; et maintenant il y aura un budget unifié qui devra être réparti selon des formules à être établies.

La proclamation de la loi en date du 15 février portera le nombre des membres du Conseil des Gouverneurs à 24, dont six représentants de chacune des trois grandes régions de la province et six membres généraux.

Le Comité exécutif sera formé du recteur, des trois recteurs adjoints et trois autres gouverneurs ne faisant pas partie du personnel rémunéré. Le Sénat académique sera aussi reconstitué et comptera un moins grand nombre de membres.

Le Sénat académique et le Conseil des Gouverneurs seront responsables, chacun dans son secteur d'activités, de toutes les opérations des trois campus.

La syndicalisation des professeurs

En date du 15 octobre 1976, l'Association des bibliothécaires et des professeurs recevait son accréditation officielle par un décret émis par la Commission des relations ouvrières de la province. L'Université ne s'est pas objectée à la demande des professeurs, cela va de soi: elle avait déjà l'expérience de syndicats sur son campus, de plus l'Université, comme il se doit, offrait depuis plusieurs années des cours sur les mouvements ouvriers autant à l'Ecole des sciences sociales et du comportement qu'à la Faculté d'administration.

Par ailleurs, il faut bien comprendre que les professeurs d'université ne sont pas des employés dont les tâches se définissent comme dans le commerce et l'industrie. En plus de la fonction de dispensateurs de la science, ils sont à la disposition des étudiants pour des consultations, ils doivent préparer leurs cours, participer à des colloques et conférences, faire partie de comités et s'adonner à la recherche.

De plus, les professeurs sont une partie intégrante de l'Université. Le Sénat académique est constitué essentiellement de membres du corps professoral et ils sont représentés au Conseil des Gouverneurs; le Comité de promotion et de permanence est formé de professeurs élus par leurs confrères, etc. Ainsi les relations qui se sont établies jusqu'ici n'avaient pas exclusivement le rapport employeur-employé.

Comment arriver dans un régime syndical à équilibrer la fonction de participation à l'administration de l'Université et la relation patron-salarié? C'est là un des problèmes à résoudre.

De plus, il est bien évident que les négociations portent sur des clauses monétaires, telles que salaires, bénéfices marginaux, etc. Il s'agit là aussi d'une situation complexe, puisque les deux principales sources de revenus sont les subventions gouvernementales et les frais de scolarité. Dans le premier cas, la marge de manoeuvre de l'administration est mince, puisque le gouvernement verse simplement sa contribution et les moyens de pression pour obtenir de meilleures subventions sont à peu près nuls. Dans le deuxième cas, l'étudiant acadien, moins fortuné, ne peut pas payer beaucoup plus qu'il paie actuellement, même si les frais de scolarité sont un peu plus bas chez nous qu'ailleurs aux Maritimes.

Comme tout le personnel, à l'exception de quelques supérieurs, fait partie de l'un ou de l'autre syndicat, l'Université doit négocier avec chaque groupe tout en veillant à garder un sain équilibre budgétaire, et sans arrêter la marche en avant de l'Université.

La Faculté de droit

Voici un extrait de la lettre de Soeur Wallace, présidente de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, annonçant sa décision en réponse à notre demande d'organiser l'enseignement du droit à l'Université de Moncton: "La Commission recommande l'établissement d'une Faculté de droit commun à l'Université de Moncton, fournissant des facilités d'apprentissage principalement dans la langue française."

C'est, je pense, très clair. Il faudra un jour décrire en détails les nombreuses démarches qu'il a fallu entreprendre pour en arriver là, et rendre hommage à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien.

L'Université a réussi jusqu'à maintenant à mener à bien tous les projets qu'elle caressait, mais celui-ci est d'une telle importance pour la dimension de l'Université et le rôle que cette Faculté est appelée à jouer dans notre société, qu'il nous faut mettre tout en oeuvre pour le rendre à bon port, malgré les nombreuses obstacles et les nombreuses incompréhensions à surmonter, sans compter les oppositions qu'il nous faut mollifier.

Depuis cette lettre de la Soeur Wallace du 30 novembre 1976, nous avons poursuivi le travail d'organisation. Ainsi vous avez appris par les journaux les dons de volumes de droit que nous avons reçus du Consulat de France et du Haut Commissariat britannique. Nous avons déjà reçu d'autres dons de volumes en provenance de nos amis, avocats, juges. Nous comptons évidemment en recevoir d'autres. Un spécialiste en bibliothèque légale prépare une liste de volumes essentiels qu'il nous faudra acquérir avant d'accepter les premiers étudiants, et d'ici quelques semaines, nous croyons être en mesure d'annoncer le nom du futur responsable de cette nouvelle Faculté.

L'échéancier proposé à la Commission prévoit l'acceptation des premiers étudiants pour septembre 1978. Nous avons la certitude que ce nouvel enseignement aura un très grand impact sur le développement de l'Université au niveau des cours du 2e cycle.

Autres projets

D'autres projets très importants s'élaborent à l'heure actuelle. Il n'est pas nécessaire de rappeler que nous avons actuellement un cours préparatoire pour ceux qui se destinent à l'agriculture. Aussi, nos étudiants pouvaient jusqu'à maintenant compléter deux années du cours de baccalauréat en agriculture pour terminer ensuite à Laval. Maintenant, il est possible de poursuivre trois ans à Moncton et deux ans à Laval. Nous espérons pouvoir annoncer bientôt un programme semblable en forestrie et en pêcherie. Par ailleurs, dès qu'il sera approuvé par la Commission, l'Université acceptera des étudiants pour le programme en récréologie.

L'effort pour le français

A tous les niveaux, étudiants, professeurs, administration, l'effort est accéléré pour donner au campus un visage français, pour améliorer la qualité de la langue parlée et écrite. A cet effet, un programme a été mis sur pied pour diminuer le coût des volumes de classe utilisés par les étudiants. Le travail dans ce domaine est long et ardu, car s'il est quelque fois difficile de trouver des titres français, il y a aussi des réticences de certains enseignants, professeurs et étudiants. Les professeurs sont incités à employer des manuels redigés en français et la bibliothèque de l'Université s'enrichit chaque année d'une grande quantité de titres français. La qualité du français est fonction d'un effort communautaire. Il faut ensemble démontrer la fierté de nos origines et de notre culture.

Les Anciens et Amis

L'Université compte sur ses anciens et amis pour la conseiller, la défendre et la promouvoir. Les anciens font partie de l'université, ils sont les étudiants d'hier et ils doivent à l'institution qui leur a fourni l'enseignement une dette de reconnaissance. Ils sont non seulement les étudiants d'hier, ils sont ceux aussi qui nous envoient leurs enfants, les enfants de leurs amis. Ils font partie du Conseil des Gouverneurs, au même titre que les étudiants, les professeurs, les représentants du gouvernement. Ils peuvent aider l'Université dans son orientation et dans son développement. Nous les remercions de l'appui qu'ils ont toujours apporté et nous continuerons à compter sur eux.

Jean Cadieux

Bal de la St-Valentin

Le 12 février dernier le club Régional de l'Association des anciens et amis patronnait un Bal de la St-Valentin afin de promouvoir les Beaux-Arts à l'Université de Moncton. Quelques étudiants du Département de musique sont venus se recréer et en même temps participer à cette soirée. On aperçoit dans la photo, de gauche à droite, Claude Brisson, Monique Pitre, Marie-Line Desjardins, Roger DeLanghe, Bertin Michaud et Antoinette Perry. Mme Léone Boudreau Nelson, professeur aux Arts à l'U de M et présidente du bal était venue se joindre à eux. Grâce à son sens de l'organisation la soirée fut un réel succès.

L'orchestre de Brian Ellard a très bien su lors du Bal de la St-Valentin concrétiser la définition de danse qu'on retrouve dans le petit Robert: suite de mouvements souples et enchaînés du corps, exécutés selon un rytnme, le plus souvent au son de la musique. Certains d'entre eux vont un peu plus loin que la définition du dictionnaire, ils y ajoutent un air romantique. Hum! Ça ne fait rien ce n'est plus péché.

Grâce à la collaboration de charmantes dames les gens ont pu vers minuit se régaler de sandwiches, de petits gâteaux etc. Pas besoin de vous dire combien tout le monde a apprécié ce petit goûter. Le magnifique gâteau offert par la cafétéria de l'U de M a sûrement donné le goût à plusieurs de revenir l'an prochain. N'est-ce pas mesdames et messieurs? De g. à d., le doyen de la Faculté des arts, M. Raoul Dionne, son épouse Yolande; le président de l'Association des anciens et amis, M. Léopold Belliveau accompagné de son épouse, Jeannine; Mme Carmen Babineau précédée de son époux Adrien, président du club Régional de l'Association des anciens et amis.

Des anciens ambitieux

Classe 1927 Université Saint-Joseph

ATTENTION!

Les finissants de la classe de 1927 à l'ancienne Université Saint-Joseph célèbreront l'été prochain leur cinquantième anniversaire. Les réunions commenceront le 15 juillet à l'Institut de Memramcook pour se terminer à l'Université de Moncton où le programme préliminaire comprend, entre autres, la visite du campus et un souper suivi d'une réunion où les anciens de la classe des finissants de 1927 pourront rencontrer les amis de ces années de collège. D'autres détails seront publiés dans le prochain Bulletin des anciens et amis de l'Université de Moncton.

Pouvez-vous nous aider à retracer l'adresse de ces anciens?

Nous vous serions très reconnaissant si vous pouviez nous faire parvenir la nouvelle adresse de ces personnes. De cette façon il nous serait possible de les rejoindre par le courrier. Merci.

Joanne Léger
155, rue Church, app. 23
Moncton, N.-B.
cl. '75

Roberte Léger
123, rue Steadman
Moncton, N.-B.
cl. '76

Françoise Levesque
924, 7th Street Est
Saskatoon, Saskatchewan
cl. '75

Maurice Levesque
247, av. Lacasse, app. 2
Ottawa, Ontario
cl. '74

Roland Levesque
200, boul. Hébert, app. 12
Edmundston, N.-B.
cl. '72

Lorraine Maurice (Losier)
82, rue Maple
Moncton, N.-B.
cl. '75

Philippe Ouellette
RFD 1, boîte 139
Galveston, Texas
cl. '67

Aurélien Paulin
College Brébeuf
32, ch. Ste-Cathérine
Montréal, P. Q.
cl. '69

Fernand Picard
29, rue Church
Edmundston, N.-B.
cl. '72

Jacques Poirier
2830, rue Goyer, app. 219
Montréal, P. Q.
cl. '71

Hermel Landry
40, rue Queen
Edmundston, N.-B.
cl. '74

Marguerite Landry
C.P. 272
Beresford, N.-B.
cl. '74

Marcelle Landry
91, rue Jones
Moncton, N.-B.
cl. '76

Paul Lapointe
1928 Galerita Drive
San Pedro, Californie
cl. '73

Robert Lapointe
57, rue Lajoie
Edmundston, N.-B.
cl. '76

Annette LeBlanc
953 St-Laurent
St-Vincent de Paul
Laval, P. Q.
cl. '60

Jean-Paul LeBlanc
267, rue Archibald
Moncton, N.-B.
cl. '44

Claude LeBreton
162, av. McSweeney, app. 14
Moncton, N.-B.
cl. '68

Gérard Ledoux
503 Rimmon Street
Manchester, N. H.
cl. '39

Amand Arsenault
165, Leslie, app. 4
Moncton, N.-B.
cl. '76

(Suite à la page 16)

Don de la Fondation J.-L. Lévesque et du gouvernement fédéral

J.-L. Lévesque

Le vice-recteur à l'administration de l'Université de Moncton, M. Médard Collette, a annoncé que l'Université a obtenu récemment deux contributions importantes qui seront versées au fonds de construction du Centre de l'éducation physique et des sports (CEPS).

La Fondation J.-L. Lévesque vient de faire don d'une somme de $100,000 à l'Université tandis que le gouvernement fédéral a accordé récemment une subvention de $100,000 pour aider à défrayer les coûts de la construction du CEPS.

M. Collette a déclaré que ces deux contributions majeures serviront à réduire de $200,000 le déficit au fonds de construction de l'Université qui s'élevait au 30 juin 1976 à $800,000.

Le don de la Fondation J.-L. Lévesque représente le troisième versement d'une contribution globale de $500,000 qui servira à défrayer une partie des coûts de la construction du CEPS.

Deuxième chancelier de l'Université, M. Lévesque est un ancien du Collège Saint-Joseph qui a toujours porté un grand intérêt envers l'Université de Moncton et qui l'a guidé dans sa période de croissance. Il a contribué notamment la somme de $625,000 à la première grande campagne de souscription de l'Université.

Cette campagne, lancée au tout début de l'existence de l'Université de Moncton, avait rapporté environ 3.5 millions de dollars et permis à la seule université de langue française dans les provinces de l'Atlantique de se lancer dans un vaste programme d'expansion.

La contribution d'alors de M. Lévesque avait permis la construction sur le campus universitaire de l'aréna qui porte aujourd'hui son nom.

La subvention de $100,000 dollars du gouvernement fédéral a été annoncée récemment par le ministre d'Etat à la Santé et au Sport amateur, Mme Iona Campagnolo.

Le montant a été accordé dans le cadre du Programme de développement des ressources physiques, programme visant à aider les universités à la construction ou à l'amélioration d'installations sportives.

La subvention du gouvernement fédéral aidera à défrayer les coûts du stade couvert et à obtenir de l'équipement de chronométrage au CEPS.

Pouvez-vous nous aider à retracer l'adresse de ces anciens?

Martin Dupéré
C. P. 554
St-Quentin, N.-B.
cl. '75

Marie-Eliza Ferran
R.R. 2, site 5, # 2
Bathurst, N.-B.
cl. '74

Huguette Godin
33½, rue Princess
Moncton, N.-B.
cl. '76

Gilles Gosselin
C. P. 70
St-Zacharie, P. Q.
cl. '72

Jean Guimond
320, chemin St-Roch
St-Joseph de Sorel
Cté Richelieu, P. Q.
cl. '76

Réjean Hall
226, rue LeBlanc, app. 3
Valleyfield, P. Q.
cl. '75

Jean-Jacques Roy
R.R. 1, boîte 122
Fox Creek, N.-B.
cl. '71

Gaston Thériault
C. P. 1002
Grand-Sault, N.-B.
cl. '67

Yvette Thériault
384, rue Highfield
Moncton, N.-B.
cl. '75

Gilles Thibault
46, Promenade Muncey
Riverview, N.-B.
cl. '68

Lucien Turbis
Education des adultes
Natashquan, P. Q.
cl. '73

Don de M. Jules A. Brillant

M. Jules A. Brillant

L'Université de Moncton a reçu un don de $10,000 de la succession Jules A. Brillant, ancien industriel et financier éminent, décédé en 1973.

Ce don porte à $90,000 la somme totale contribuée à l'Université par cet illustre représentant de la vie financière et industrielle du Québec.

Au nom de la direction de l'Université, le vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette, a tenu à rendre hommage à cet homme qui fut le président de la première grande campagne de souscription de l'Université de Moncton.

Cette campagne, lancée au tout début de l'existence de l'Université, avait rapporté environ 3.5 millions de dollars et permis à la jeune université de débuter un vaste programme d'expansion.

"L'Université est redevable à cet homme de grande valeur qui a beaucoup contribué au développement de l'enseignement universitaire francophone chez nous", a déclaré M. Collette.

M. Brillant a complété ses études à l'Université Saint-Joseph de Memramcook où il obtint en 1929, le titre de bachelier en sciences commerciales. Par la suite, il fut honoré docteur en droit de cette même université en 1942.

Il a reçu des doctorats honorifiques de plusieurs autres universités dont un en sciences commerciales de l'Université de Moncton en 1967.

Au cours de sa carrière, il prit une part active au développement économique et social de la province de Québec et du Canada, tout particulièrement dans l'organisation de l'économie d'après-guerre, en qualité de coordonnateur du comité de reconstruction à Ottawa. Il a cumulé diverses fonctions de fondateur, de président et d'administrateur d'entreprises aussi diverses que nombreuses.

Nomination

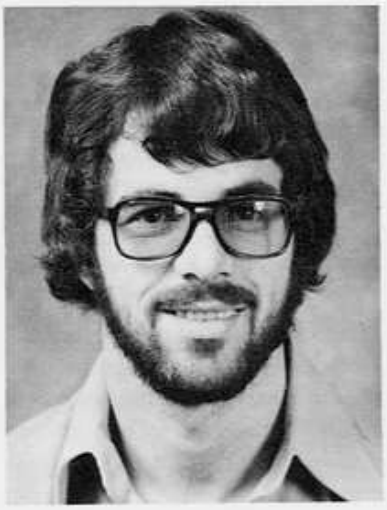

Denis Losier

Denis Losier, cl '75, vient d'être nommé aviseur au Conseil du Trésor à Fredericton. Dans ses nouvelles fonctions, M. Losier sera responsable de recherches en matières économiques et accordera une attention spéciale aux régions économiquement faibles. De plus, il étudiera le dossier des politiques d'emploi et de recrutement au sein de la fonction publique provinciale. La nomination de M. Losier entrera en vigueur le 1er mars.

En 1973, Denis a obtenu un baccalauréat en sciences sociales avec une mention en économie à l'Université de Moncton. L'année suivante, il poursuivait ses études pour compléter une spécialisation en économie.

En 1975, il a occupé le poste de conseiller privé au ministère fédéral de l'Expansion économique régionale de Bathurst. Au mois de novembre de la même année, il acceptait le poste de secrétaire général de la Société des Acadiens du N.-B., poste qu'il a détenu jusqu'à sa nomination présente.

M. Losier a épousé Annette Landry.

Nomination

Père Armand LeBlanc

Le curé actuel de la paroisse de Shédiac reçut son parchemin de Bachelier ès Arts en 1935. C'est dire que lui aussi fut témoin de l'incendie de 1933 qui dévasta le Collège St-Joseph. Il lui fallu donc continuer ses études classiques à Moncton. Il occupa divers postes dans le monde pour enfin, au bout de six ans, terminer ses pérégrinations à Ottawa, situation assez alléchante du service naval. Il fit alors ses études classiques aux grands séminaires de Québec et d'Halifax. Ordonné en 1946 par Monseigneur Robichaud, il fut d'abord vicaire à la cathédrale puis le premier supérieur du Collège l'Assomption de la rue Essex à Moncton. Directeur de la maison de Retraites Fermées pendant quelque temps (à Bouctouche), il devint curé à St-Ignace pour ensuite passer trois ans à Honduras à titre de missionnaire. A son retour au pays, son évêque le nomma coordinateur du Petit Concile Diocésain. Il remplaça pendant quelque temps le Père Alphonse Léger comme curé de Shemogue. Il fut ensuite curé de Cocagne pendant quatre ans, puis au mois d'août 1975, curé de Shédiac. Depuis quelques mois il est responsable de la pastorale dans le diocèse de Moncton.

En parlant du CEPS

Le directeur du Département d'éducation physique et de loisirs de l'U de M, M. Donald Arsenault, nous avouait récemment qu'il était à la fois étonné et fier de voir l'éveil qui s'est produit chez la population de Moncton face aux sports. Depuis l'ouverture du CEPS le personnel de l'U de M, les Anciens et Amis s'adonnent de plus en plus le midi et le soir à des activités sportives telles la course, le tennis, le conditionnement physique, la natation, etc. Néanmoins nous remarquons qu'un plus grand pourcentage d'anglophones que de francophones, toutes proportions gardées, profitent des services du Centre. L'enthousiasme des francophones à tirer profit d'un tel centre ne s'est pas révélé jusqu'à ce jour des plus encourageantes. Certes, il existe une explication qui peut fort bien nous éclairer sur cette réticence de la part des francophones. N'ayant jamais eu la chance de pratiquer différents sports, les francophones, contrairement aux anglophones qui eux ont bénéficié de centres tels YMCA, gymnases scolaires, etc., n'ont pas développé, à priori, les habiletés nécessaires pour se lancer dans différentes activités sportives. C'est pourquoi aujourd'hui on doit remédier à ce comportement de la part de nos francophones face au sport.

Reconnaissons également que la cotisation de $120 par année peut y être pour quelque chose. Par ailleurs, il est pratiquement inimaginable d'offrir tous les bénéfices du CEPS gratuitement. Quoi faire devant un problème aussi peu résoluble?

Programme de cours

Un programme de cours non-crédités fort intéressant est maintenant offert à l'U de M. Ces cours permettent aux étudiants, membres du personnel de l'U de M, anciens et amis ainsi qu'au public d'apprendre et de mettre en pratique les techniques d'un sport de leur choix. Etant donné que cette année la demande s'est avérée aussi considérable il y aura des sessions de prévues exclusivement pour les étudiants et d'autres pour le public. De cette façon un plus grand nombre de personnes pourront bénéficier de ces cours et jouir davantage du CEPS.

Actuellement une étude visant à évaluer la participation des étudiants dans le domaine des sports est en cours. Sans connaître les résultats de l'enquête, on présume que la population estudiantine pourrait sans nul doute fréquenter plus régulièrement le Centre d'éducation physique et des sports. Après tout la raison d'être de cet édifice n'est-elle pas avant tout de desservir les étudiants sur le campus.

Clubs sportifs

M. Arsenault nous faisait également part au cours de cet entretien que la responsable du service des activités récréatives, Mlle Yvette Finn, a mis sur pied plusieurs clubs sportifs à l'U de M. Les gens qui adhèrent à ce genre de clubs ont l'occasion de pratiquer le sport qu'ils aiment en compagnie de personnes partageant le même intérêt. Des rencontres ont lieu une fois la semaine. Certains profitent de ce genre d'activités sociales pour recevoir des leçons privées, pour se mesurer avec des athlètes de taille ou tout simplement pour faire la connaissance d'un nouveau groupe de personnes. Jusqu'ici on a créé un club de ski de fond, de squash et de badminton. Eventuellement d'autres clubs seront formés si les gens en expriment le désir. Remarquez que n'importe quel membre du SAR peut joindre le club de son choix sans être pour autant un expert dans ce sport. Alors n'hésitez pas, c'est fort intéressant.

Participation de groupes divers

La direction du Centre d'éducation physique et de sports encourage le personnel enseignant ainsi que les directeurs des écoles francophones de la province à planifier une journée d'activités au CEPS avec leurs élèves. Déjà plusieurs écoles sont attendues au cours des mois de mai et juin alors que les étudiants ne seront plus sur le campus. Les élèves pourront à ce moment là recueillir de plus amples renseignements au sujet des différents programmes qui sont offerts à l'Université de Moncton dans le domaine des sports.

Cette année, M. Arsenault, en collaboration avec quelques professeurs d'éducation physique, se proposent d'avoir une journée olympique qui impliquera toutes les écoles polyvalentes francophones des provinces atlantiques dans le but de promouvoir l'U de M. Il espère que cette initiative saura amener beaucoup de jeunes sur le campus et qu'elle suscitera en eux le goût de venir poursuivre leurs études à l'U de M.

M. Donald Arsenault

Un certain nombre d'athlètes des écoles environnantes viennent s'exercer avec les étudiants de l'université dans différents sports. Si ces jeunes développent un intérêt profond pour le sport il y a de fortes chances qu'ils s'inscriront à l'U de M un de ces jours en tant qu'étudiants réguliers. Il semble bien qu'éventuellement d'autres concessions seront faites avec des groupes, des organismes, des écoles, etc. dans le but d'encourager les adolescents à venir profiter des services de leur université.

Fonctionnement du CEPS durant la saison estivale

Il est fort probable que les dirigeants du CEPS recommanderont des changements en ce qui concerne la politique d'admission du public durant les mois d'été. Effectivement, il n'est pas impossible que la quantité de cartes disponibles au public soit sensiblement augmentée afin de permettre à un nombre plus considérable de gens de jouir des services du Centre. Sans la participation active des membres du SAR rien ne justifie plus le maintien de l'ouverture du CEPS pendant cette période. Le pro-

(Suite de la page 18)

blème ne se pose pas pour les mois de mai et de juin alors que les écoliers occupent les locaux du centre de 9h à 15h presqu'à chaque jour. Hélas en juillet et en août les gens fréquentent beaucoup moins l'édifice dû à plusieurs facteurs tels que la période des vacances, les chalets, la plage, les sports à l'extérieur, etc. C'est pourquoi les portes ferment plus tôt durant les fins de semaine.

Une dernière raison pour laquelle les dirigeants du CEPS se voient contraints d'admettre le public au CEPS c'est qu'ils ont reçu une aide financière considérable de la Commission d'enseignement supérieur des provinces Maritimes et du gouvernement fédéral à la condition dans la mesure du possible que le public ait accès aux différents services de l'édifice. Ils ont pour ainsi dire les mains liées et le dilemme n'est pas facile à surmonter. Sans argent ils ne peuvent plus faire fonctionner le CEPS et avec l'argent ils doivent s'accomoder de certaines contraintes.

Comme mot de la fin, M. Arsenault invite tous les anciens et amis à venir profiter des services du CEPS, des cours non-crédités ainsi qu'à joindre les différents clubs sportifs.

Don de la Cie Québec Cartier

Pour la deuxième année de suite, la compagnie minière Québec Cartier a fait un don à l'Université de Moncton, don qui servira à attribuer des bourses à des étudiants à temps plein de l'Université. C'est le directeur de la section de génie industriel de la compagnie, M. Peter D. Giacomin, qui a présenté le chèque au montant de $2,000 lors de son récent passage à l'U de M dans le but de recruter des finissants en génie de l'Université. Dans la photo, M. Giacomin (à gauche) remet le chèque à M. Médard Collette, vice-recteur à l'administration de l'U de M. Au centre, M. Marcel Caron, ex-directeur du Centre de main-d'oeuvre sur le campus de Moncton.

Nomination

Gérard Arsenault

Gérard Arsenault vient d'être nommé assistant-gérant à l'Impériale, compagnie d'assurance-vie, dans une des agences de Montréal. Originaire de Scoudouc, il a complété son baccalauréat ès sciences à l'Université de Moncton en 1971.

Il a occupé pendant deux ans le poste de chef du Service de logement à l'Université et directeur de la résidence LaFrance. M. Arsenault a, par la suite, été agent d'assurance pour le compte de l'Impériale, cie d'assurance-vie, puis directeur de l'entraînement au siège social de l'Assomption, cie mutuelle d'assurance-vie.

Marié à Simone Richard de Shédiac, le couple a deux enfants, Josette et Nicole.

As-tu ton siège?

N.D.L.R. Le fonds de développement de l'Université de Moncton tient actuellement une campagne de souscription dans le but d'obtenir 927 sièges qui seront placés dans le Centre de l'éducation physique et des sports (CEPS) de l'Université de Moncton. Bon nombre de supporteurs ont déjà souscrit. Nous publions la liste de souscripteurs en date du 20 février. Un siège se vend $50 et le donateur peut y inscrire son nom, celui de son épouse ou de ses enfants, etc. . . As-tu ton siège?

Acadia Electric Ltée (Moncton)

Amrema Vending Machines (Moncton)

Anderson Insurance Ltée (St-Jean)

Atlantic Sleep Products Ltée (Moncton)

B & B Enterprises Ltée (Shédiac)

Bell, Dr Robert (Moncton)

Boudreau Sheet Metal Works (Dieppe)

Brunswick Bottling Ltée (Moncton)

Caisse Populaire l'Assomption (Moncton)

Caissie, Raymond (Dieppe)

Chouinard, Yves (Moncton)

Comeau, Gerry (Moncton)

Cripton, Dr Michael J. (Moncton)

Doiron, Dr J. Edgar (Moncton)

Doiron, Ronald (Moncton)

Fédération Canadienne de Handball Olympique (Moncton)

Fowler, E. R. (Ned) (Moncton)

Gauvin, Jean (Québec)

Gooderham & Worts Ltée (Toronto)

Grass, Douglas (Moncton)

Halcovitch, John (St-Antoine)

Hudson, Stewart W. (Moncton)

Johnson, Alonzo (Dieppe)

Keefe, J. A. (Moncton)

Lacroix, Donat (Dieppe)

Landry, Dr Hervé (Moncton)

LeBlanc, Alfred (Dieppe)

LeBlanc, Dr Clément (Moncton)

LeBlanc, Francis A. (Moncton)

LeBlanc, Guy (Moncton)

LeBlanc, René N. (Moncton)

LeBlanc, Valmont (Moncton)

Léger, Valmon (Richibouctou)

Léger, Viola (Montréal)

Levesque, Beaubien, Inc. (Montréal)

Lockharts Ltée (Moncton)

Lyons, Dr Peter G. (Moncton)

Mallet, Docithé (Shippagan)

Moncton Publishing Co. Ltée (Moncton)

Moosehead Breweries Ltée (St-Jean)

Nadeau, Robert (Riverview)

O'Blenes, Peter (Moncton)

Oland's Breweries (1971) Ltée (St-Jean)

Paroisse N.-D. de la Paix (Moncton)

Parsons, Dr G. V. (Moncton)

Pères Rédemptoristes (Moncton)

Richard, Père Alphonse (Moncton)

Robichaud, Marie-Esther (Shippagan)

Roman, Mircea (Moncton)

Saga Canadian Management Services Ltée (Moncton)

Samuel, Mary Ann (Moncton)

Schelew, Irving (Moncton)

Stewart, James (Riverview)

Sumner Company Ltée (Moncton)

Sumner Tire & Automotive Ltée (Moncton)

Uberig, R. C. (Ontario)

Urquart, George T. (Moncton)

Ville de Dieppe (Dieppe)

Willett Fruit Company Ltée (Moncton)

Nomination

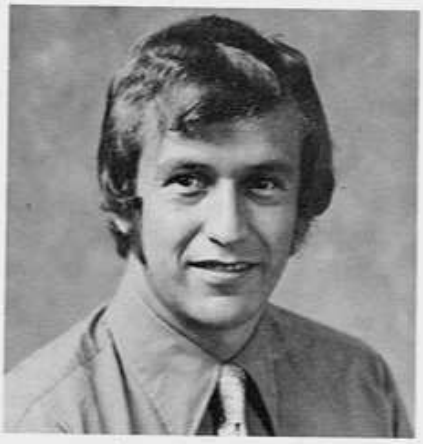

Jean-Guy Vienneau

M. Jean-Guy Vienneau, cl '73, Faculté des sciences de l'éducation, U de M, actuellement professeur à l'U de M. Jean-Guy vient d'être nommé coordonnateur des sports amateurs au ministère de la Jeunesse à Frédericton. Il assumera ses nouvelles fonctions en avril prochain. Leur demeure sera donc située à Frédericton. Espérons que Pauline son épouse s'y plaira également.

Nomination

Rosaire Couturier

Le professeur Rosaire Couturier, 39 ans, originaire de Saint-Hilaire au Madawaska et qui jusqu'à ces derniers temps enseignait à la Faculté de finance de l'Université Laval, a été nommé directeur de l'Institut des banquiers canadiens.

L'Institut des banquiers canadiens administre l'un des plus importants programmes d'éducation permanente au Canada, conçu de façon a offrir aux employés de banques une formation en administration conforme aux exigences de notre temps. Plus de 12,000 employés de banques sont présentement inscrits au programme d'études de l'IBC, dans 51 centres universitaires canadiens.

M. Couturier a fait ses études secondaires à Saint-Hilaire, son village natal au Nouveau-Brunswick, et à Edmundston. Il a obtenu son baccalauréat ès arts à l'Université Saint-Joseph, aujourd'hui affiliée à l'Université de Moncton, son baccalauréat en commerce à ce dernier endroit, sa maîtrise en commerce à l'Université Laval et son doctorat en commerce à l'University of Western Ontario. M. Couturier entra au Service des fournitures et des achats du gouvernement fédéral à Ottawa en 1961, en tant qu'analyste des coûts, et plus tard il fut analyste de la mise en marché pour le compte de la Compagnie Price Ltée à Québec.

Il devint membre du corps professoral de l'Université Laval en 1965 à titre d'assistant à la recherche à la Faculté d'administration. Par suite il fut chargé de cours au niveau pré-gradué. M. Couturier s'absenta pour compléter son doctorat à l'University of Western Ontario, puis retourna à Laval en 1971. Il fut nommé vice-doyen, Enseignement et recherche en janvier 1973, et professeur agrégé durant la même année. En septembre 1976, il retourna à l'enseignement à temps plein comme professeur de finance. En 1976, M. Couturier fut nommé administrateur d'un programme d'échanges d'étudiants, de professeurs et de cours en Amérique du Sud, relevant de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Marié à Claudette Cormier de Dieppe, N.-B., M. Couturier est père de trois enfants.

Nomination

M. Gregory Thomas Evans, cl '1934, collège St-Joseph, est nommé juge en chef en Ontario. Originaire du Nouveau-Brunswick, M. Evans est bien connu à Moncton où il se rend souvent en visite. Il est né à McAdam Junction où sa mère vit toujours. Le juge Gregory Evans et son épouse Zita ont neuf enfants, dont quatre sont avocats ou à l'école de droit. On l'a longtemps considéré comme l'un des juges les plus habiles en Ontario et il a été promu depuis sa première nomination à cette cour à la cour d'appels dans un temps record. Il avait été nommé en 1965 à la Cour suprême de l'Ontario.

Saviez-vous que...

Retraités

MARTIN W. RICE, cl. '44 et cl. 64 de l'Université St-Joseph et Université de Moncton demeure à Edmundston. Martin est retiré et est marié à Florence Belliveau. Ils ont trois enfants, Margarett Ann, Richard et Susan.

GEORGES R. BEAULIEU, cl. '08 est retiré. Il habite la région Montréal-Nord, P. Q.

M. JEAN-MARIE MASSE, M.A. en 1936, collège St-Joseph est présentement à la retraite. Son épouse Alice Gauthier lui a donné douze enfants. Jean-Marie nous fait remarquer que tous ses enfants ont fait 17 ans de scolarité et plus. N'est-ce pas merveilleux? Sa demeure est située à Montréal (Qué.).

M. ANTOINE CORMIER, cl. '34, philosophie au collège St-Joseph. Antoine vient de décider qu'il avait assez travaillé durant sa vie pour le Canadien National alors il prend sa retraite à la fin de février 1977. Marié à Dorice LeBlanc, le couple a cinq enfants: Hélène, Raymond, Charles, Roland et Gisèle. Leur demeure est à Moncton.

M. Eustache Godin, B.A. 1964 et B. Ed. 1970, U de M. Marié à Bertha Duguay, le couple a sept enfants: Louis A., Jean Eudes, Gabriel, Nicole, Gisèle, Lucille et Lucie. La famille demeure à St-Raphaël-sur-Mer. Eustache enseignait dans cette région mais présentement il est à sa retraite.

Anciens demeurant au N.-B.

M. William Roy Agnew, cl. '74, cl. '76, Faculté des sciences de l'éducation, est présentement directeur de l'école Queen Elizabeth à Moncton.

M. RAYMOND A. BENOIT, deux années de génie civil de 1962-64. Il est au service du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick en qualité d'ingénieur de l'environnement. Marié à Nicole Beaudoin, le couple a une fille Mélanie.

M. AURELE BERNARD, baccalauréat en service social du collège de Bathurst en 1971. Il est employé par le ministère des Services Sociaux à Bathurst en tant que travailleur social. Son épouse Réjeanne est retournée aux études cette année en vue de devenir infirmière.

M. ROLAND LABOSSONNIERE, cl. '44, Université Saint-Joseph, est présentement professeur à la Cité des Jeunes A. M. Sormany à Edmundston. Il est marié à Carmelle Rioux et père de quatre enfants, Daniel, Lise, Guy et Carole.

Saviez-vous que...

M. EUGENE R. LEBLANC, cl. '53, commerce, Université St-Joseph, est Directeur Régional en sports et loisirs au ministère de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick. Eugène est toujours célibataire et demeure actuellement à College Bridge, N.-B.

MLLE CLAIRE ROBICHAUD, cl. '72, Sciences infirmières de l'U de M, travaille présentement à l'Hôtel-Dieu de St-Quentin, N.-B. en tant qu'infirmière.

M. ELPHEGE PLOURDE, cl.'70 et 75, Faculté des sciences de l'éducation, U de M. Elphège travaille en qualité de conseiller en orientation pour le conseil scolaire de Grand-Sault, N.-B. Il est marié à Alvine Desjardins et le couple à un fils, Pierre.

M. ARCADE ALBERT, cl. '56, collège St-Joseph, travaille pour M. René LeBlanc à Moncton en tant qu'architecte. Marié à Denise, le couple à trois enfants, Dominique, Monique et Charles.

M. REJEAN LAFORGE, cl.'74, Arts à l'U de M, enseigne la musique à Bertrand, N.-B. Il est marié à Rose-Marie Chamberlain et le couple demeure à Bertrand, N.-B.

M. GUY LEBLANC, cl.'65 et 69, Faculté d'éducation à l'U de M. En plus d'enseigner à l'école polyvalente Clément Cormier de Bouctouche, il est également maire du village de Saint-Antoine. Marié à Rachel Goguen, le couple demeure à St-Antoine de Kent.

MLLE JOCELYNE LOSIER, cl. '69, arts, U de M, est agent pour le ministère du Travail du Nouveau-Brunswick. Elle demeure présentement à Dieppe, N.-B.

M. LEONIDE MADORE, cl.'72, commerce (comptabilité), U de M, travaille comme comptable publique à son propre compte. Marié à Marjolaine St-Pierre et père de deux enfants, Marc et Stéphanie, la famille demeure à Grand-Sault.

M. JEAN BLANCHARD, cl.'33, commerce au collège St-Joseph. Jean est fonctionnaire au Bureau du Revenu pour le Secrétariat de la province du N.-B. Marié à Aldegonde Roy, ils ont deux enfants, Rosemonde et Léo. Leur demeure est à Caraquet.

M. MICHEL BUJOLD, cl.'72 et cl '73, Faculté d'éducation physique de l'U de M. Michel demeure à Dalhousie et enseigne l'éducation physique dans cette région. Marié à Thérèse Lafrenière, le couple a un enfant, Danie.

M. J. CYRILLE CASTILLOUX, cl. '35, commerce. Assureur-vie de profession, il est au service de l'Assomption Cie Mutuelle d'assurance-vie à Dieppe, N.-B. Marié à Arline, le couple a sept enfants et sont tous mariés: Robert, Colette, Jeannette, Lita, Michel, Micheline et Roger. Félicitation.

M. ALDOREA CORMIER, cl. '66, commerce, U de M, est au service de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes Ltée en tant que trésorier. Père de deux enfants, Jacques et Pierre, il est marié à Suzanne Thériault et leur demeure est à Caraquet, N.-B.

M. RENE JEAN, cl.'72, arts, U de M, est présentement directeur du Centre National d'exposition à Campbellton, N.-B.

MLLE JACQUELINE GAUDET, cl.'75, arts, U de M. Elle demeure à Saint-Joseph, N.-B. Elle travaille en tant que secrétaire pour Thomas Gaudet Ass. Ltée.

MME RACHELLE GALLANT, cl.'76, Sciences infirmières, U de M, travaille en tant qu'infirmière pour le Dr J. M. Auffrey. Elle est mariée à Roland Gallant et ils demeurent à Shédiac, N.-B.

M. L. NIL CYR, cl. '23, commerce. Sa demeure est située à Edmundston, N.-B. où il travaille en tant que Directeur Régional d'Evaluation pour la province du N.-B. Marié à Evelyn, ils ont un fils, Paul.

M. J. NAPOLEON COMEAU, cl. 1920, présentement à sa retraite. Il travaillait pour le C.N.R. à Moncton. Marié à Emma LeBlanc, le couple a quatre enfants: Arthur, Donald, Paul et Wilfrid.

AZOR J. CORMIER, cl. 1947, B.A., est commissaire industriel pour la commission industriel de Kent. Il est marié à Dolores Nowlan et ils ont cinq enfants: Marisa, Monique, Denise, Jean-Luc et Claude.

GILLES LEPAGE, cl.'69, commerce, est marié à Gisèle Lanteigne et est directeur des Services unis de vérification et d'inspection pour la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes Ltée. Ils ont trois enfants: Andrée, France et Alain.

BERTHIER BELANGER, ami, est directeur régional de la Banque Provinciale. Il est marié à Francine et ils ont trois enfants: Alain, Marysé et France.

GEORGE RICHARD, cl. '73, certificat en génie électrique, cl. '75, BScEE à l'Université du Nouveau-Brunswick, est maintenant ingénieur pour le ministère des Communications. Il est marié à Florence Richard.

LEONARD ARSENAULT, cl. '66, commerce, demeure à Fredericton, N.-B. Il travaille pour le collège Communautaire du Nouveau-Brunswick comme directeur exécutif des services administratifs. Léonard et Bertha, sa femme, ont deux enfants Rachel, 4 ans et Robert, 6 mois.

EDDIE ROBICHAUD, cl. '76, administration, est marié à Anne-Marie Babineau. Eddie est stagiaire en administration pour le ministère du Transport du Canada à Ottawa.

PAUL-EMILE RIOUX, cl. '69, B.E.E. et cl. '70 B.A. est enseignant pour le conseil scolaire du district #6. Marié à Nicole Ferron, ils ont trois enfants: Dominique, Donald et France.

DENISE THERIAULT, cl. '70, B.A. (Pré psychologie) et cl. '73, maîtrise en orientation. Denise demeure à Moncton, N.-B. et travaille comme conseillère en orientation pour le district scolaire #13.

JEAN-GUY RIOUX, cl. '75, Faculté des sciences de l'éducation, est directeur des étudiants de l'école polyvalente Marie-Esther. Jean-Guy, marié à Paulette Sonier ont deux enfants: Marie-Claude et Joëlle.

RAYMOND CHIASSON, cl. '76, éducation, est marié à Rose-Alma Noël. Ils ont trois enfants: Marc, Maurice et Dellie. Raymond est directeur d'école intermédiaire de Shippagan.

Saviez-vous que...

Anciens demeurant au Québec

M. GERARD MALLAIS, cl. '67, commerce, U de M, est Directeur d'exploitation des techniques de marchandise pour la compagnie Eaton à Pointe-Claire (P.Q.). Marié à Corinne McCaie, le couple demeure à Brossard (Qué.).

M. LEO BIGUE, fréquenta l'Université St-Joseph jusqu'en rhétorique. Marié à Etiennette Emond, le couple demeure à Cabano (Qué.). Léo est comptable et travaille pour son propre compte.

M. EMILIEN ARSENAULT, cl. '67, psychologie à l'U de M demeure actuellement à Carleton (Qué.). Marié à Marthe Chandler, le couple à trois filles: Mélanie, 6 ans; Stéphanie, 3 ans et Cynthia, 20 mois.

M. DAVID ARSENEAULT, cl. '76, psychologie à l'U de M. David travaille en tant que psychologue à Rimouski (Qué.) pour le Conseil scolaire régional du Bas St-Laurent. Son épouse Francine travaille également à Rimouski.

M. GERALD BOURDAGES, cl. '69, commerce, U de M, directeur financier pour la ville de Gaspé. Il est marié à Raymonde Arsenault.

MME STELLA BRUNET (Goguen), cl. '75, sciences sociales de l'U de M. Elle travaille à Montréal en tant que travailleuse sociale. Elle est mariée à Dennis Brunet.

M. LEON CADIEUX, cl. '62, commerce, U de M, comptable agréé et travaille à son propre compte. Il est marié à Suzanne et le couple a deux enfants, Phillippe et Brigitte. Sa demeure est située au Cap de la Madeleine (Québec).

M. ROMEO CAISSIE, cl. '74, sciences, U de M. Roméo fait des études en médecine à l'Université Laval (Québec). Sa demeure actuelle est à Ste-Foy (Québec).

JEANNE POMERLEAU, cl. '71 (arts), épouse de Jean-Claude Dupont qui était professeur de folklore acadien et de littérature acadienne et québécoise en 1965-66 (et été 1973) à l'Université de Moncton, est loin d'avoir oublié les Acadiens. En effet, elle est le "bras droit" de son mari qui vient de publier un volume sur l'Acadie ayant pour titre *Héritage d'Acadie* (Montréal, Editions Leméac, 376 p.) Elle est actuellement à faire les dernières retouches et la dactylographie d'un deuxième volume intitulé *Culture matérielle acadienne*. Dans *Héritage d'Acadie*, on y retrouve les témoignages d'environ 200 Acadiens des provinces maritimes et aussi de la Louisiane. Jeanne et Jean-Claude demeure actuellement à Sainte-Foy, P. Q.

ROLAND ALBERT, cl. '61, arts, pratique actuellement la pédiatrie à Sillery, P. Q. Il est marié à Josette Lépine et le couple a quatre enfants, Isabelle 10 ans, Caroline 8 ans, Philippe 5 ans et Mylène 2 ans.

GILLES ALLAIN, cl. 1959, commerce, Université St-Joseph, est présentement homme d'affaires et propriétaire de l'Imprimerie du Témiscamingue Inc. Marié à Lucie Bergeron, le couple a deux enfants, Guy et Maude. Leur demeure permanente est située à Ville-Marie, P. Q.

LOUIS ARCHAMBAULT, cl. '74, sciences de l'Université de Moncton. Louis travaille présentement pour la Société d'Energie de la Baie James en tant que responsable de l'environnement. Il demeure à Ste-Foy, P. Q.

DANIEL J. AUBE, cl. '75, Faculté des sciences et de génie. Marié à Gisèle Haché de la classe 1975 de la Faculté des sciences de l'éducation de l'U de M, le couple demeure à Hauterive, P. Q. Daniel est embauché en tant qu'ingénieur pour la Compagnie de Papier Q.N.S. Ltée et Gisèle enseigne au niveau secondaire.

MARC DION, cl. '75, Faculté des sciences de l'éducation poursuit actuellement ses études en médecine à l'Université Laval. Solange, son épouse, diplômée de la Faculté des sciences infirmières de l'U de M enseigne au CEGEP Lévis-Lauzon. En avril 1976 le couple accueillait dans leur foyer une magnifique fille, Véronique. Bravo aux nouveaux parents.

GAETAN PELLETIER, cl. '76, Faculté de l'administration est embauché par le gouvernement fédéral en tant qu'agent de planification. Il est marié à Marie May Bossé et le couple demeure à Pointe-Gatineau, P. Q.

FRANCE CORMIER, cl. '75, Faculté de l'administration de l'U de M est vérificateur au ministère du Revenu du Canada. Elle n'est pas mariée et demeure actuellement à Neufchatel, P. Q.

GERARD MALLAIS, cl. '67, Faculté de l'administration, U de M. Directeur d'exploitation technique de la marchandise chez Eaton, il travaille à Pointe Claire, P. Q. Il a épousé Corinne McCaie et le couple demeure à Brossard, P. Q.

JEAN-GUY LEGER, cl. '61, Belles-Lettres, Université St-Joseph. Jean-Guy est maintenant pilote d'un DC-8 pour la compagnie Air Canada. Marié à Edith Belliveau, le couple à trois enfants, Marc, Chris et Nicole. La famille demeure à Pincourt-Vaudreuil, P. Q.

MICHEL MARCOTTE, cl. '69, Faculté de l'administration, U de M. Directeur des services administratifs au centre hospitalier Chauveau à Lorretteville, sa famille demeure à Neufchatel, P. Q. Il a épousé Nicole et le couple à deux enfants, Patrice et Pascale.

EDMOND RICHARD, cl. '45, commerce est actuellement vérificateur d'entreprise pour le ministère fédéral du Revenu Canada. Marié à Lydia Muhs originaire de Ponoka, Alberta, le couple a six enfants, Noel, 18 ans; Henri, 15 ans; Edmond Jr., 14 ans, Rose-Marie, 11 ans; Pierrette, 7 ans et Chantal, 3 ans. La famille demeure à Aylmer, P. Q.

YVON POIRIER, cl. '71, Faculté de l'administration, U de M est directeur-général du Centre d'Accueil de Cap-Chat (foyer pour personnes âgées). Il a épousé Denise Cousin et le couple a deux jeunes enfants. Mélanie et Anne. La famille est établie à Ste-Anne des Monts, P. Q.

ROGER MARTEL, cl. '72, Faculté des sciences et de génie de l'U de M. Roger est originaire de Balmoral, N.-B. Employé par le ministère des Travaux Public du Canada en tant qu'ingénieur en structure, il demeure à Longueil, P. Q. Il a épousé Marguerite Morais et tout récemment elle lui donnait un fils, Jean-Marc.

Avez-vous déjà songé à tenir votre congrès sur le campus de l'Université de Moncton durant la saison estivale?

Nous pouvons accomoder jusqu'à 600 personnes et de plus nous mettons tous nos services à votre disposition

Vous êtes intéressés!

Renseignez-vous auprès de M. Normand Dionne service de Logement Université de Moncton.

Service audio-visuel

Service alimentaire

Résidences

Chambres

Salons et salles de conférence

VEUILLEZ NOUS AIDER

pour que votre nom soit correct sur notre liste

A

Association des Anciens
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

- ☐ S.V.P., corriger le nom tel qu'indiqué.
- ☐ Substituer ce nom à celui apparaissant ci-contre.
- ☐ Rayer ce nom de la liste d'adresses.
- ☐ Ajouter ce nom à la liste d'envoi.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Zone ..... Prov. .....

S.V.P., retourner LA PAGE COMPLETE pour nous permettre de comparer l'ancienne et la nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer la ZONE POSTALE.

M. GERARD DESJARDINS
281, RUE BEAUBASSIN
DIEPPE, N.-B.